GRAND PARIS GRAND EST intercommunalité

BÉNÉFICIEZ DE SUBVENTIONS

POUR LA MISE EN CONFORMITÉ DE VOS INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT

MARNE PROPRE UN GESTE POUR L'EAU

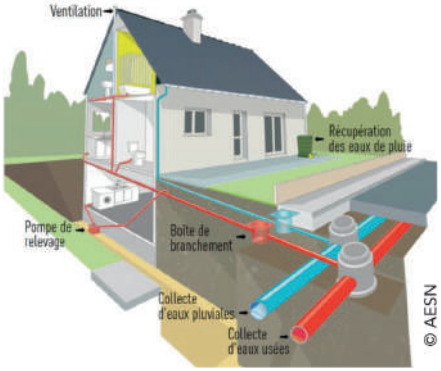
AMÉLIORONS LA QUALITÉ DES COURS D'EAU POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT !

Grand Paris Grand Est s'engage pour améliorer la qualité de l'eau de la Marne et de la Seine en vue de préserver la nature et la biodiversité.
Propriétaires, mettez en conformité votre réseau privatif d'assainissement et bénéficiez d'aides financières !

VOS OBLIGATIONS EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE

LA MISE EN CONFORMITÉ

Les eaux usées issues des usages domestiques et industriels sont collectées par les réseaux d'assainissement puis traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel. Pour qu'un branchement soit conforme, il est nécessaire que les eaux usées et pluviales soient séparées jusqu'aux réseaux correspondants.
Tout système d'assainissement non collectif (fosse septique, etc) est interdit.



Fonctionnement du réseau séparatif

La gestion des eaux pluviales à la parcelle doit être la première des solutions envisagées.
Outre l'impact écologique, l'utilisation de l'eau de pluie permet également de réaliser des économies !

À QUELS TYPES D'AIDES POUVEZ-VOUS PRÉTENDRE ?

Pour la réalisation de vos travaux d'assainissement, Grand Paris Grand Est vous permet de bénéficier de l'aide financière de l'agence de l'eau Seine Normandie.

TYPE DE TRAVAUX	AIDE FINANCIÈRE*
Mise en conformité des installations privatives d'assainissement	**5 000 € pour un pavillon** **500 € / équivalent habitant** pour les logements collectifs**
Complément pour déconnexion du réseau des eaux pluviales de la parcelle (ouvrage à ciel ouvert hors puisard ou puits d'infiltration)	**1 000 €**

** plafonnée au montant réel des travaux. ** un équivalent habitant correspond à la production moyenne d'eaux usées d'un habitant par jour.*

COMMENT RÉALISER VOS TRAVAUX ET OBTENIR UNE AIDE FINANCIÈRE ?

Complétez le formulaire sur le site **grandparisgrandest.fr** et transmettez-nous les justificatifs demandés. Après instruction de votre dossier, Grand Paris Grand Est prendra contact avec vous pour la suite des démarches.

Pour obtenir un financement, vous devez impérativement attendre l'accord de Grand Paris Grand Est avant de commencer les travaux.





Plus d'infos par mail à :
subvention-assainissement@grandparisgrandest.fr

grandparisgrandest.fr 01 41 70 30 06

Pour en savoir plus sur la mise en conformité des branchements de votre habitation, rendez-vous sur : **monbranchement.fr**

GRAND PARIS GRAND EST intercommunalité

AGENCE eau seine NORMANDIE

Une eau de qualité, des réseaux fiables, un environnement sain. R E S P I R E Z !